

SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

La médiathèque compte sur la gratuité pour relancer les abonnements

Les conditions d'accès et de fonctionnement à la médiathèque évoluent depuis début février. De nouvelles règles de fonctionnement ont défini un prêt gratuit de documents, un nouveau site internet.

« En 2022, la commission municipale Culture a formalisé une politique culturelle et rédigé un projet qui promeut une culture par et pour tous, comme vecteur de solidarité et pour favoriser le vivre ensemble et le lien social ».

Esther Dumairie, directrice générale adjointe des services à la mairie, et Isabelle Messina, conseillère municipale déléguée à la culture, expliquent cette orientation : « L'année 2022 a été une année de réflexion. Les visites d'autres médiathèques, la comparaison avec d'autres fonctionnements, le travail avec la bibliothèque départementale de l'Ain, la rencontre avec les partenaires nous ont permis de rénover le règlement intérieur, dépassé dans ses



Les jeux en février sur le thème Harry Potter. Photo Progrès/Jean-Paul THOUNY

usages. La médiathèque s'inscrit dans un double objectif : celui d'être un lieu de vie et d'expression des talents. La gratuité de la médiathèque pour tous s'est imposée dans notre réflexion et a été votée au conseil municipal du 1^{er} février. La commission espère que cela permettra à ceux qui n'ont pas encore osé franchir la porte de le faire. »

Des emprunts gratuits et le wifi en libre accès

Guénola Pelletier, responsable de la médiathèque depuis février 2022, assistée de Fabienne Champet, dévoile les nouvelles modalités de fonctionnement auprès des lecteurs : « Un nouveau logiciel est en place depuis janvier et le site web est en ligne. Chaque inscrit à la médiathèque se verra délivrer des identi-

fians personnalisés pour consulter les derniers coups de cœur, les animations à venir. Le wifi est gratuit. »

La gratuité des prêts, auparavant aux moins de 25 ans, est ouverte depuis février à tous les lecteurs, de Saint-Denis et des communes extérieures. Chacun peut emprunter dix documents imprimés pour une période de trois semaines et cinq DVD pour une semai-

ne.

Elle ajoute : « Des animations sont définies par mois, à l'initiative des bibliothécaires ou selon des actions nationales, éventuellement avec le centre social Pôle pyramide pour avoir un même public familial. Nous pouvons disposer d'outils de la Direction de l'Ain de la lecture publique. »

De notre correspondant
Jean-Paul THOUNY

En mars, la médiathèque lancera la Boîte à balbutiné, une mallette pédagogique sur les origines du cinéma. Elle proposera aussi des séances de contes avec Irène, pour les enfants mercredi 8 mars, à 10 heures ; mercredi 29, à 17 heures ; et pour les femmes samedi 11, à 10 heures.

La Fête du court-métrage : des projections gratuites à la ferme du pôle, mercredi 15 et vendredi 17 mars dont séance adulte (ciné débat), sur inscription au 04.74.22.42.65 ou contact@polepyramide.fr

SAINT-RÉMY

La soirée tartiflette approche pour le club de basket-ball



Petit coup de projecteur avec les bons souvenirs. Photo d'archives Progrès/Gilbert BUELLET

Pour le club de basket sarre-mois, la soirée tartiflette est la fête du basket. Elle marque la fin de saison pour les joueurs mais également pour les parents accompagnateurs, les dirigeants. Le moment de souffler un peu bien que la préparation de la future saison ne laisse pas beaucoup de répit aux dirigeants.

Cette année, elle se tiendra le samedi 18 mars et sera animée par une soirée dan-

sante avec spectacle de magie et un disc-jockey pour animer l'ensemble.

La participation à la soirée est exclusivement sur réservation, avant le 13 mars. Repas adultes 18 €, enfants à partir de 2011, 10 €. Les réservations pour la soirée se font auprès des responsables d'équipes. Une vente à emporter est également proposée au tarif de 8 €, réservations auprès d'Aimée Bessard 04.74.24.30.54.

SAINT-RÉMY

Le banquet des classes annulé

Les membres du comité des fêtes se sont réunis ce lundi 27 février afin de prendre la décision concernant le maintien du banquet des classes prévu ce samedi 4 mars. En raison du nombre insuffisant d'inscriptions, il a été décidé d'annuler ce rendez-vous.

BOURG-EN-BRESSE

Lycée Saint-Joseph : les meilleurs vendeurs de l'opération chocolats Noël 2022 récompensés



Les élèves en compagnie de Frédéric Leroy (à gauche). Photo Progrès/Robert MAS

Ce mardi 28 février au foyer du lycée professionnel Saint-Joseph a été organisée une remise de diplômes aux meilleurs vendeurs de chocolat de l'opération Noël 2022. « 28 élèves (classe métiers relation clients), dans le cadre de leur scolarité, ont participé à cette action », ont indiqué Isabelle Brazier et Bruno Chanal, enseignants. « En amont, notre partenaire Frédéric Leroy, représentant la chocolaterie De Marliou à Chimilin (Isère), a présenté sa profession et a donné quelques clés pour réussir une vente. Ensuite les élèves ont tout géré : dé-

chargement, prise de commande et livraison. Aujourd'hui, ce sont les meilleurs vendeurs qui sont récompensés ». « Vous avez réalisé des scores remarquables (13 200 € de ventes) », a souligné Frédéric Leroy. Le métier de vendeur que vous souhaitez exercer plus tard est un métier où l'on ne s'ennuie jamais. Au travers de cette vente, des personnalités se sont révélées ». Les lauréats dans l'ordre sont Evan Beyeklian (1^{er}), Erine Verquin (2^e), Carla Venière (3^e) et Nathan Dagalier-Matifas (4^e).

« Nous avons dépassé notre objectif en termes de collecte de

fonds. Cette réussite témoigne de notre travail acharné. Les bénéfices de cette vente vont permettre de financer un projet de classe », se sont félicités les délégués de classe.

Evan Beyeklian (Meilleur vendeur) a semblé ravi de l'expérience. « Cette action représentait un challenge personnel. J'ai pris beaucoup de plaisir à réaliser cette opération commerciale. Aussi bien pour les produits que j'ai proposé que par les contacts que j'ai pu lier ».

De notre correspondant
Robert MAS

01C17 - V1